

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1049

Artikel: Le réfugié comme un miroir
Autor: Dubuis, Catherine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le réfugié comme un miroir

«Les arguments contre [l'accueil des réfugiés] sont en premier lieu d'ordre économique, autour de trois thèmes-clés constitués par l'emploi, le logement et le coût de l'accueil.»

«Avec nos impôts, ils touchent plus que les retraités! On leur offre des logements, alors que nous, on n'en trouve pas! Ils nous piquent le boulot. C'est une invasion... il y a malaise!»

quelques voix à gauche et de faire preuve de son indépendance. Car si ce parti n'a pas la faculté de choisir lui-même ses candidats, sans avoir à composer avec les directives de ses grands frères, plus rien ne justifie sa présence à l'Exécutif cantonal où il occuperait, de fait, un strapontin radical.

Le hasard veut que cette démission prudente intervienne au moment où les partis de l'Entente placardent sur les murs des affiches portant le slogan: «L'Entente, c'est bon pour le canton». Les manœuvres auxquelles doit se livrer Marcel Blanc pour protéger son parti des appétits libéraux donne évidemment l'image d'une Entente plutôt forcée. Et cette victoire personnelle et ponctuelle du conseiller d'Etat UDC, garant du fauteuil gouvernemental tant qu'il le défendait en personne, ne doit pas faire oublier que l'Entente fonctionne avant tout au profit des radicaux qui, contrôlant le magistrat agraire dont, on l'a vu, dépend l'élection, détiennent de fait une majorité absolue au Conseil d'Etat.

«Bon pour le canton» ? On peut légitimement douter que cette élection partielle coïncidant avec les élections fédérales soit une bonne chose pour le canton. D'autant plus qu'elle devra être suivie d'une nouvelle consultation si le socialiste Duvoisin démissionne du Conseil d'Etat, comme il l'a annoncé, en cas d'élection au Conseil national. Il est peu probable que l'on puisse porter à l'actif vaudois ces calculs purement électoralistes, ces manœuvres de pure politique politique.

Si ce qui est bon pour le canton avait prévalu, M. Blanc aurait démissionné en même temps que (sous réserve de son élection au Conseil national) M. Duvoisin, après les élections fédérales. ■

La première citation est tirée du livre de Gérard de Rham, Christiane Grandmousin et Marie Bernasconi, *L'Asile dans notre quotidien, discours populaire sur les réfugiés*, paru en 1986 (PUBLI-CETIM, Genève). L'autre est extraite d'un article paru dans *24 Heures* du 24 août 1991. Entre les deux, cinq ans se sont écoulés¹, au cours desquels le discours sur les réfugiés n'a pas bougé d'un pouce.

Pourquoi d'ailleurs l'aurait-il fait, puisque dans le même temps la situation s'est sensiblement dégradée, non pas tellement dans le domaine de l'asile que dans celui, par exemple, du marché du logement en Suisse ?

Et ça peut donner ceci:

«Le propriétaire de mon immeuble, "un petit futé" a trouvé la bonne combinaison: il envoie une résiliation de bail aux locataires actuels, pas tous à la fois, mais le reste suivra. Une fois l'appartement libre, il le loue à la Croix-Rouge pour des réfugiés, très certainement pas au prix actuel.

Voici comment, après trente-deux ans dans la même maison, je cherche un logement. Il y a bien une solution: demander la nationalité sri-lankaise et me présenter comme demandeur d'asile, la Croix-Rouge me fournirait alors un appartement.

Mais il y a un hic: malgré mes vacances de

juillet, je ne suis pas assez bronzé!» (Lettre de lecteur parue dans *24 Heures* du 23 août 1991)

On ne peut alors que souscrire aux conclusions de l'ouvrage cité plus haut, qui proposent de lire ou d'entendre, sous le discours des gens sur les réfugiés (essentiellement dévoilé dans les lettres de lecteurs), un autre débat, dont le véritable enjeu est l'image de la Suisse. Parler des réfugiés, c'est entre autres faire apparaître les «catégories défavorisées de la société suisse: pauvres, chômeurs, vieux, handicapés.

Mais alors, si le fait de parler des réfugiés, c'est se regarder dans un miroir, pourquoi ne pas «regarder l'image que renvoie ce miroir, plutôt que le miroir lui-même» ? La question se trouve ainsi posée à la classe politique, et de manière convaincante: «Plutôt que de poursuivre une introuvable bonne politique d'asile, reprendre les débats [...] sur les questions qui apparaissent comme des préoccupations importantes dans le discours populaire: le sort des chômeurs, la crainte de l'emploi, les difficultés de logement, les limites de la protection sociale [...], le manque de pouvoir réel sur ses propres conditions de vie».

Mais en cinq ans, ces débats-là ont-ils beaucoup progressé ?

Catherine Dubuis

¹ Davantage, si l'on considère que certaines des lettres de lecteurs sur lesquelles de Rham et alii appuient leur analyse remontent à début 1983.

MÉDIAS

Au cours de l'été *Radio Zones* (région genevoise) a lancé un appel de fonds ciblé sur les militants anti-nucléaires (plus de 3000 noms).

Le magazine alémanique des médias *Klartext* publie dans sa dernière édition une conversation avec Jasmine Audemars, rédactrice en chef du *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, et Jacques Pilet, rédacteur en chef du *Nouveau quotidien*. L'édition dominicale de ce journal sera vendue 2 francs et concurrencera donc *La Suisse* (2 francs) et *Le Matin-Dimanche* (3 francs)

Une tentative de lancer un deuxième journal sportif en Suisse alémanique vient d'avorter. Les initiateurs ont sagement renoncé à disputer son «mo-

nopole» à *Sport* dont les comptes sont largement déficitaires.

Lancement à Zürich d'un trimestriel intitulé *Züri Magazin*. Dès le départ il y a eu un conflit au sujet du titre car celui-ci avait été utilisé, il y a quelques années, pour des éditions spéciales du journal gratuit *Züri Woche*.

La Suisse a fait redessiner son logo et va modifier sa formule; ce journal part à l'offensive pour éviter d'être bousculé dans la lutte pour les lecteurs et la publicité qui s'annonce dure en Suisse romande. C'est ainsi qu'il participera, dès l'an prochain, au groupe *Swiss combi* pour la publicité. Il sera en compagnie du *Tages-Anzeiger* (ZH), de la *Berner Zeitung* et des *Luzerner Neuste Nachrichten*. Les éditions de fin de semaine prendront du poids... et *Le Matin* va perdre un concurrent.